[illegible] Clémentine à Roubaix, rue Belard, cour Mayot, 2.

Ces trois fraudeurs étaient munis de 31 k. de café vert, valeur 93 fr. Ils seront conduits à la maison d'arrêt de Lille, ce mercredi matin.

Simple police. — Audience de jeudi. Président de M. Brequart, juge de paix; ministère public, M. Vilain, commissaire spécial, 43 affaires inscrites au rôle. 14 renvoyées à quinzaine.

Principales condamnations portées : Blanche D., cabaretière à Tourcoing, 3 francs d'amende, pour avoir occupé une servante non munie du certificat de bonnes vie et mœurs; Léon G., louageur de voitures, 5 fr. d'amende, pour mauvais traitements envers un animal domestique, et 2 fr. pour défaut d'éclairage de sa voiture; Albert Vanstenberghe, 21 ans, peigneur, un jour de prison et 5 fr. d'amende pour ivresse en récidive; Même motif et même peine à Henri Florin, 21 ans, démolisseur; Un franc d'amende à trois écoliers qui ont enjambé le mur du cimetière principal. Les autres condamnations avaient trait à des contraventions pour tapage nocturne et à l'attelage de chiens non muselés.

Etat-civil de Tourcoing

du 16 juin

Naissance. — Dumortier Marguerite, rue Neuve, 18.

Décès. — Desmet Constantin, 63 ans, rue d'Annœulin, 23. — Debouvrie Félicie, 65 ans, rue Nationale, 182. — Seigneur Jules, 34 ans, rue de Guisnes, 68. — Lambert Henriette, 78 ans, et Cairy Endrémionne, 69 ans, r. d'Havré, 3.

BOULLOY. — Du 16 juin. — Naissance. — Prévoteux Marie, rue de Linselles.

Décès. — Wisnoe Suzanne, 11 mois, rue de la Promenade. — Mascelles Elisa, 37 ans, rue Pasteur. — Lecoi Georges, 1 an, chemin d'Emd. — Leg Julor, 11 mois, Sébastopol.

ANNAPPES. — **Secrétariat.** — M. A. Damez, secrétaire de mairie, a démissionné de ses fonctions pour des raisons personnelles.

M. Damez serait remplacé, nous affirme-t-on, par M. A. Thieffry, conseiller municipal à Ascq.

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS. — M. Calleux, tisserand à Sainghin, nous écrit que contrairement à ce qu'on nous a fait dire, son père se porte aujourd'hui très bien. Il nous prie de la dire afin de tranquilliser sa famille; nous le faisons bien volontiers en souhaitant que cet excellent état de santé se maintienne de longues années.

QUESNOY-SUR-DEULE. — L'installation de M. Deleroix, nouveau doyen de Quesnoy-sur-Deûle, est fixée au lundi 27 juin, à quatre heures.

QUESNOY-SUR-DEULE. — Du 16 juin. — Décès. — Oscar Lescot, ancien greffier de la justice de paix, 46 ans, rue de l'Hospice.

ARMENTIÈRES

Le Paradis des Apaches

Pendant que la police est occupée ailleurs, des apaches et gens de sac et de corde font beau jeu.

Le quartier situé entre la rue Sèche prolongée et la rue Sadi-Carnot, aux environs du boulevard Faidherbe semble être à présent leur endroit préféré, terrains à bâtir où l'on se cache dans les coins et recoins, pâtures où l'on flâne dans la grande herbe fraîche, potagers où l'on va faire sa petite cueillette sans avoir le mal de cultiver la terre, et avec tout cela, absence totale d'agents dans ce quartier, tout fait de cet endroit le paradis des apaches.

Aussi ils ne s'en privent pas. La semaine dernière, des jardins étaient dévalisés; il y a quelques jours on enfonçait une grande porte à coups de pieds, et tout le jour on peut voir de jeunes gaillards flâner par là dans l'herbe, insultant les passants et accueillant même les observations par des jets de pierres.

C'est malheureux pour la contribuable qui est pillée, c'est désagréable pour le passant qui attrape un caillou sur l'oreille ou s'entend insulter.

Et puis, la police a tant à faire, et M. l'inspecteur de police qui ne sait plus de quel côté tourner la tête, n'a guère le loisir de se transporter par là.

Du reste, il faut ménager les apaches, ces gens-là, ça peut être précieux par moment, et puis ça a de hautes protections, il ne faut pas s'y fier.

Jacques BONHOMME.

INSTITUTION SAINT-JUDE

Fête de M. le chanoine Richard, supérieur

Excursion au Mont des Cats

Hier, jeudi, à 7 h. du matin, une quinzaine de voitures, toutes garnies de fleurs et de drapeaux, emportaient maîtres et élèves dans la direction de Bailleul. Le long défilé de ces voitures produisait impression la long des rues Nationale et de Nieppe.

La messe a été dite à St-Jans-Cappel par M. le chanoine Richard, supérieur. Après la messe, les voitures se sont dirigées, par Berthen, vers le Mont-des-Cats. Là, après un petit dîner champêtre pris en commun et de nombreuses courses dans les bois de sapins, les élèves ont pu visiter la Monastère.

Ils sont revenus ensuite par Méteren, Steenje, Steenwerck et Erquinghem. Vers 7 h. 1/2, les voitures rentraient à Armentières, au milieu des rues animées. Les élèves se sont séparés, à la porte du Collège, après un dernier vivat à M. le Supérieur.

Paroisse du Sacré-Cœur. — Aujourd'hui, pour continuer la neuvaine, la messe sera chantée à 6 heures par la paroisse Saint-Charles.

A 10 heures, les paroissiens d'Erquinghem et ceux de Notre Dame se rendront à l'église du Sacré-Cœur pour assister à la grand'messe.

Le salut de 8 heures sera chanté par la paroisse Saint-Charles. A 8 heures moins le quart on récitera le chapelet.

Réserve de l'armée active. — Nous relevons sur le tableau d'avancement les noms de deux Armentiérois qui nous sont bien sympathiques : M. Louis Detnars, sous-lieutenant au 327e de Valenciennes, et M. Léon Dufour, sous-lieutenant au 3e génie, ancien élève de l'école polytechnique, proposés tous deux pour le grade de lieutenant.

Succès musical. — Notre concitoyen, M. Camille Laurent, organiste à Notre-Dame du Sacré-Cœur vient, après beaucoup d'autres, de remporter un brillant succès au concours de composition musicale organisé par les Rosati de Flandre-Artois-Picardie.

Dans la cinquième section il a obtenu le premier prix pour la mise en musique de la pièce de vers imposée et intitulée : « Ne craignez point l'hiver ».

Nous présentons à M. Camille Laurent nos plus chaleureuses félicitations.

Société St-Sébastien. — Dimanche 19 juin, aura lieu le grand tir à la perche offert par la société, chaque année, aux amateurs français et étrangers.

Ce tir a lieu au parc de la société situé au *Marin*, près du passage à niveau de la rue Marle.

Le montant des prix est de 1.200 fr.

Si le temps est favorable, cette fête amènera, comme chaque année, une grande affluence de monde.

Outrages à agents. — Mercredi, à midi, Benjamin Duprez, sans profession ni domicile, se présentait au Bureau de bienfaisance où on lui donne un pain par semaine.

Il fit du tapage et lança des coups de pieds à l'agent qui venait pour le calmer. Il a été arrêté et conduit à Lille hier matin.

L'accident de mercredi. — Henriette Gadeene, qui s'était cassé la jambe, mercredi soir, avait subi le même jour un premier pansement. Hier matin, après avoir constaté une fracture sérieuse, le docteur lui a latté la jambe, qu'elle devra tenir dans l'appareil pendant 35 jours.

Expéditions de tolles. — Il a été expédié par la gare d'Armentières pendant la semaine du 5 au 12 juin 322 000 kg. de tolles, soit 2000 kg. de moins que la semaine précédente.

HOUPLINES. — **Accident.** — Henri Allain, 26 ans, homme de peine, chez M. Dubot, en démontant un rouleau a eu le médius gauche écrasé. 4 mois de repos.

PHOSPHATINE FALIÈRES, Aliment des Enfants

HAZEBROUCK

NIEPPE. — **Ivrogne récalcitrant.** — Mardi soir, le garde Péillon voulut conduire au violon Emile Stroom, ouvrier agricole, 34 ans, ivre. L'individu se rebella. Il a été mercredi soir conduit à la maison d'arrêt d'Hazebrouck et déféré au Parquet.

Accidents. — Les chaînes retenant la fourragère d'une voiture de déménagements s'étant rompues, M. Alphonse Duhus, 38 ans, marchand d'étoffes qui se trouvait derrière fut renversé par des meubles.

Dans sa chute, il se fractura deux côtés.

NIEPPE. — Du 15 mai au 15 juin. — Naissances. — Desmeulier Emile. — Bachart Robert. — Kaeckaert Robert. — Cousin Claire. — Lemort Agnès. — Loriny Georges. — Truwant Marguerite. — Hazebrouck Léonie. — Debendé Marcel. — Dambrine Amand. — Jeanne Bazebe.

Mariages. — Veuxkem Désiré, 29 ans, et Barbry Léonie, 22 ans. — Vanagaeel Léon, 22 ans, et Hayte Antonia, 24 ans. — Rubben Achille, 23 ans, et Leroy Angèle, 25 ans. — Bernard Paul et Palade Marie, 25 ans. — Delbeke Désiré, 20 ans, et Gomber Maria, 23 ans. — Bon Jules, 28 ans, et Vanbée Marie, 22 ans.

Décès. — Cappoen Lucien, 18 jours. — Goudemare Henri, 76 ans. — Jacquet Alexandre, 17 ans. — Baude Clémence, 11 mois. — Chardaele Désiré, 69 ans. — Vanhove Julienne, 8 ans. — Touquet Charles, 47 ans. — Huyghe Emilie, 1 an. — Deweine Charles, 2 mois. — Hermet Henri, 16 mois. — Lejeune Adeline, 79 ans.

BAILLEUL. — **Accident de travail.** — Le sieur Debongnie Julien, âgé de 44 ans, ouvrier scieur, demeurant rue de la Gare, s'est fait une contusion au pied gauche par suite de chute d'une pièce de bois. M. Bois, docteur, 15 jours de repos.

DUNKERQUE

Le repos du dimanche. — MM. les employés de bureau sont invités à assister à une réunion qui aura lieu dimanche prochain 19 juin, à midi, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'effet d'étudier les questions figurant à l'ordre du jour ci-après :

Suppression dans les limites possibles du travail du dimanche. — Congé annuel. — Vœu tendant à la cessation du travail journalier à 7 h. du soir.

Le départ du 110e. — Le 110e a quitté Dunkerque hier matin, à 4 heures, pour se rendre à Sissonne.

Nonobstant l'heure matinale le régiment a été accompagné jusqu'en dehors des portes et plus loin par de nombreux dunkerquois.

Accidents. — Le journalier Jean Delattre, occupé à bord du *City-of-Agra*, a été grièvement blessé à la tête par la chute d'une poutre. Delattre a été reconduit chez lui en voiture de place.

— Le journalier Adolphe Morel, 36 ans, travaillant à bord du vapeur *Smester*, a été fortement blessé au pied gauche par la chute d'une briquette.

Un abus de confiance a été commis par un nommé Georges H..., 50 ans, demeurant à Dunkerque, au préjudice de M. Richmond-Proy, commandant la dundée *Lord Nelson*.

Un déséquilibré. — C'est bien ce Louis Jacques G..., qui, il y a quelques mois, se rendait à Lille affublé d'une fausse barbe et dans le dessein d'effrayer ou de faire un mauvais parti à une personne qui avait rejeté ses propositions de mariage.

Cet individu, qui est dorénavant à Malo-les-Bains, a été arrêté hier matin pour outrages à des enfants jouant dans les glacis.

DUNKERQUE. — Naissances du 15 juin. — Jean Le Junter, rue Saint-Gilles, 22. — Hermance Boidin, rue de Bergues, 18. — Antoinette Leys, Vieux-Marché-au-Beurre, 12. — Céline Degrève, rue des Pierrettes, 12.

Mariages. — Auguste Alandet et Estelle Miscot. — Alphonse Verstraete et Hélène Lerange.

— Du 16 juin 1904. — Naissances. — Fernand Gamain, rue de l'Abattoir, 22. — Emile Thémeze, rue Jean-Bart, 11. — Jules Gendron, rue de Paris, 22.

Mariage. — Théodore Ehdorf et Clarice Delgand.

STERNE. — **Suicide.** — Une ménagère, Léonie Vanhove, en proie à des idées noires a été trouvée pendue dans son grenier.

C'est M. Alphonse Verhulst, marchand de charbon, qui a fait la macabre découverte.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

à Wormhoudt

DEUX BLESSÉS

Une auto, de Lille, appartenant à M. Debuyser, négociant, montée par MM. Gabriel Dubois et Jules Drance (n° 757 D), passait sur le chemin de grande communication de Wormhoudt.

Le véhicule, faisant du 20 à l'heure, rencontra un attelage. Le cheval, effrayé, fit un écart, l'auto le toucha aux jambes de derrière et roula dans le fossé bordant la route.

Les paysans se portèrent aussitôt au secours des deux chauffeurs : M. Dubois était grièvement blessé aux jambes, et M. Drance, fortement contusionné à la poitrine. Ce dernier souffrait aussi beaucoup de douleurs internes.

L'auto a été fort endommagée. La gendermerie informe.

DOUAI

Mort accidentelle. — Hier matin, à 6 h., le nommé Lermidez, remouleur, demeurant rue des Tripiers, 7, voyant du sang couler en dessous de la cloison qui sépare sa chambre de celle de son propriétaire, M. Orville, prévint de suite les enfants de ce dernier.

Ayant ouvert la porte, ils trouvèrent M. Orville baignant dans une mare de sang.

M. Orville, qui n'avait pas été vu depuis lundi soir, a dû tomber en montant l'escalier dont l'accès est assez difficile, et mourir peu de temps après car les voisins disent n'avoir rien entendu.

M. le docteur Faucheux conclut à une mort accidentelle et a délivré le permis d'inhumer.

La ligne de Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq. — Après visite du M. le Sous-Préfet de Douai, MM. Stocklet, ingénieur en chef, et Bourgeois, ingénieur ordinaire, la réception définitive de cette ligne a été prononcée.

DOUAI. — Naissances. — Suzanne Croquet, 9, rue de Temple.

Décès. — François-Joseph Orville, 65 ans, menuisier, veuf de Marie Hazard, 2, rue des Frigiers.

VALENCIENNES

LA QUESTION

de la Gare de Valenciennes

Les interminables pourparlers qui ont précédé l'étude de la nouvelle gare de Valenciennes ont empêché cette ville d'avoir un bâtiment plus confortable à bref délai et la font passer après bien d'autres.

C'est ainsi que Saint-Quentin va inaugurer ces temps derniers sa nouvelle gare; il en est de même pour Arras, celle de Tourcoing est en cours, Douai et Cambrai profitent d'appréciables améliorations.

Le mouvement de la ligne de Valenciennes est pourtant très important, 130 trains journaliers déversent environ 45.000 voyageurs. Ajoutez à cela le trafic de marchandises et les arrivages de charbon et l'on sera convaincu de la nécessité d'un remaniement complet ou plutôt d'une nouvelle construction en remplacement de l'incommode baraque en bois qui constitue actuellement le bâtiment principal de la gare.

Il paraît que les travaux devront commencer cette année, il est à souhaiter qu'ils soient menés avec activité. La Compagnie s'assurera ainsi la sympathie et la reconnaissance de ceux qui ont à voyager sur cette ligne. Pour la sécurité des voyageurs, il est bon qu'on ne tarde pas trop à mettre à exécution le projet adopté.

Echo des élections. — La police a mis en état d'arrestation Crétck Louis, 31 ans, peintre, demeurant rue des Sayneurs, pour coups et blessures volontaires.

Cette arrestation se rapporte à la bagarre provoquée par les énergumènes de la « Sociale », qui s'est produite dans la rue de Famars, le lundi 9 mai, lendemain des élections municipales.

Crétck a été écroué à la maison d'arrêt.

DOUCHY. — **Une femme noyée.** — On a retiré de la « Selle » territoire de Douchy, le cadavre de Ménard Lucie, femme Dinant, 66 ans, ménagère, à Douchy. La pauvre femme, presque aveugle, était tombée à l'eau, le soir, en revenant de chez une amie.

ANZIN. — **Accidents.** — A la Société de construction et de galvanisation d'Aezin, Delcroix Charles, 41 ans, a été blessé au ventre par le bras d'une poussette qu'il manœuvrait, 15 jours de repos.

— Aux mêmes ateliers, Decouvrier J.-B., 43 ans, rue Paquet, à Valenciennes, a été blessé au bras droit et au côté par des éclaboussures de zinc en fusion.

RAISMES. — **Renversé par un train.** — Debrabant Henri, ouvrier mineur, 38 ans, à Vicoigne, a été renversé, mercredi matin, aux abords de la gare de Raismes-Vicoigne, par le train 1500, passant vers 5 h. 1/2, et allant de Valenciennes à Lille.

Aux cris poussés par plusieurs témoins, le train stoppa presqu'aussitôt et les employés de la gare accoururent au secours de Debrabant, qui gisait inanimé à côté de la voie.

Le docteur Pruvost, de Raismes, a constaté une fracture des os à la base du crâne. Debrabant se plaint en outre de violentes douleurs au côté et au bras gauches. On l'a transporté, sur sa demande, à son domicile.

Debrabant, qui était arrivé en retard à son travail, s'en revenait chez lui lorsqu'il eut la malvaise idée de traverser la voie du chemin de fer. Il crut avoir le temps de passer avant l'arrivée du train, mais son pied glissa sur le gravier et il trébuche juste au moment où le train arrivait.

FRESNES. — Canonne Louis, dit « le Parisien », marchand de journaux, demeurant au Trieu de Fresnes, a été frappé d'une atteinte d'apoplexie mardi matin, sur la place de Condé, au cours de sa tournée. Il a été conduit chez lui après avoir reçu des soins au « Lion-d'Or ».

SEBOURG. — **Une femme noyée.** — Catherine Lustrement, débitante de boissons, a été trouvée noyée dans la rivière. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Valenciennes.

CAMBRAI

Confirmation. — Sa Grandeur Monseigneur Monnier a administré le sacrement de confirmation, dans l'église Saint-Géry, aux enfants de la paroisse et à ceux de Saint-Roch, de la Neuville et de l'Immaculée-Conception.

La cérémonie commencée à 10 h. 1/2 s'est terminée à midi.

Une escapade du gamin. — Jeudi matin, la femme Cardon, rue du Marché-au-Poisson, alla faire une course en ville et enferma chez elle son fils Charles, 9 ans.

Le gamin, encore en chemise, ouvrit la fenêtre et parvint à se hisser sur le toit de la maison, où il se promena.

Cette escapade attira beaucoup de curieux. L'agent du quartier arriva bientôt et parvint à faire descendre, sain et sauf, le gamin de l'endroit périlleux où il se trouvait.

Vol de bâgé. — Il y a quelques semaines, M. Audoin, boucher, rue des Trois Pigeons, s'aperçut qu'on lui avait dérobé une paire de draps de lit. Jeudi, une personne vint l'informer que ces draps étaient à sécher dans la cour de la femme Vénlot, rue des Roblada, son ancienne servante.

M. Audoin s'y transporta et n'eut pas de peine à reconnaître son bien.

Procès-verbal a été dressé à la charge de la domestique infidèle.

LE CATEAU. — M. l'abbé Glorieux, vicaire au Cateau, avait été diffamé à propos d'un héritage par plusieurs journaux, qui ont été cités en justice. Un premier procès a eu lieu contre le *Réveil du Nord*.

Callaert Albert, 23 ans, gérant du *Réveil du Nord*, à Lille; Leblond Ernest, 44 ans, propriétaire à Bousies, ont été condamnés à l'audience de ce jour, pour diffamation envers M. l'abbé Glorieux, vicaire au Cateau : Callaert 100 fr. d'amende, Leblond à 50 fr., chacun à 1 fr. de dommages-intérêts et insertion du jugement en 1re colonne, 1re page du *Réveil*.

Election annulée. — L'élection de M. Clicha est annulée : le surplus de la protestation est rejeté.

NEUVILLY. — **Echo des troubles.** — Quatre des ouvriers arrêtés sous l'inculpation de participation à l'incendie de la maison de M. Bacoquart-Cayez, viennent, paraît-il, d'être relâchés. M. Achillis Normand, qui travaille au Cateau, serait du nombre.

CAMBLON. — Lundi dernier, avaient lieu à Catillon les funérailles du malheureux Jules Fleury, garçon brasseur chez M. Crasier, tombé de son chariot au Pont de Beguel et écrasé sous la roue.

Une foule nombreuse y assistait. La musique municipale rendait dans des marches et airs d'une excellente exécution, les sentiments de tous : émotion et sympathie pour une famille privée si soudainement d'un jeune homme de 23 ans, qui devait se marier dans quelques jours.

Les protestations contre les élections municipales de Catillon, ainsi que du Rejet-de-Beaulieu, ont été rejetées.

SAULZOIR. — **Incendie.** — Le 12 juin, vers trois heures du soir, un incendie s'est déclaré dans la maison habitée par M. Sûvénard Fernand, charcutier et épicier.

M. Sûvénard était dans les champs, et sa dame était occupée à servir de l'épicerie à une cliente, lorsqu'on la prévint que la toiture de son habitation était en train de flamber.

Les secours furent organisés aussitôt avec rapidité, mais malgré le dévouement des personnes présentes, parmi lesquelles nous citerons particulièrement M. Horain, de Cambrai, le feu s'étendit à une grange voisine qui devint immédiatement la proie des flammes.

On présume que c'est par un intervalle de la cheminée que le feu se sera communiqué aux marchandises renfermées dans le grenier.

Les pertes, de 8 à 9.000 francs pour la maison, sont couvertes par une assurance.

Le propriétaire de la grange, M. Massart Toussaint, a eu pour environ 1.000 francs de dégâts, couverts également par une assurance.

VERTAIN. — **Suicide d'un octogénaire.** — Le 13 juin, M. Blas, passait vers 4 heures du soir près de la maison d'un de ses voisins, Plouchart, charron, âgé de 84 ans. Jetant un regard à l'intérieur de l'habitation il aperçut le corps du vieillard se balançant dans le vide : l'octogénaire s'était pendu à l'aide d'une corde dite « longe de vache », à une poutre du plafond.

Cet acte de désespoir est attribué à un dérangement cérébral.

SOLESMES

La fête de l'enseignement laïc. — A cette occasion, vers 4 h. 1/2, à 5 h., la Musique municipale des Sapeurs-Pompiers, des écoliers, du personnel de l'enseignement et du Conseil municipal.

Une distribution de vin et de gâteaux sera faite aux élèves; toutes les sociétés auront droit aux vins d'honneur, où 6 h. 1/2, sur la Place des Concerts, grande fête aérostatique comique et pluie de jouets pour les enfants.

Qui payera les frais? tous les contribuables, les quatre centimes additionnels dont on les a gratifiés servent à quelque chose et feront peut-être encore des jaloux.

AVESNES

Les antiquités historiques

DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES

La Commission historique du département du Nord, visitera le 23 juin Maubeuge et Bavai. Voici le programme de son excursion :

Arrivée à Maubeuge à 11 h. 30. — Visite de l'église. — Chasuble de sainte Aldegonde. — Reliquaire renfermant le voile de sainte Aldegonde. — Eglise du collège des Jésuites. — Couvent des Sœurs grises. — Couvent des Sœurs noires. — Monastère de Saints-Aldegonde : groupe des habitations des chanoinesses de Sainte-Aldegonde. — Mairie. — Archives, documents du XIIIe siècle. Musée. — Arrivée à Bavai à 4 h. 13. — Visite des ruines de l'ancien cirque gallo-romain. — Restes d'hypocauste. — Départ pour Lille à 6 h. 46.

NEUF-MESNIL. — **Noyade.** — Samedi, vers 5 heures du soir, M. Lebouteq Fernand, 16 ans, chauffeur à la boulonnerie Hicquet, à Hautmont, demeurant à Neuf-Mesnil, fut-il Baudoux, eut la malvaise inspiration d'aller prendre un bain dans la Sambre après avoir mangé!

A peine était-il dans l'eau qu'il coula à pic.

Ses camarades, se portèrent à son secours et le retirèrent de l'eau, mais malgré leurs soins et ceux de M. le docteur Moreau accouru en toute hâte, ce malheureux ne put être rappelé à la vie : il avait été foudroyé par une congestion.

LE QUESNOY. — **Chute.** — Mardi matin, le facteur Baillien en tournée à Potelle traversait, tenant sa bicyclette à la main, un pont en bois jeté sur la Rhonelle, quand, par suite du déplacement d'une planche de ce pont, il tomba d'une hauteur de 4 mètre 50. Dans sa chute, il s'est fait une déchirure musculaire à l'épaule.

Tentative de suicide. — Mardi, dans la matinée, une jeune fille s'est jetée dans l'étang du Pont-Rouge. Un passant sauta aussitôt dans l'eau et la retira. Il y réussit, mais non sans peine, tant la demoiselle s'obstinait à vouloir mourir, se débattait et contrariait ses efforts.

On suppose que cette tentative de suicide est la conséquence d'une querelle de famille.

Acte de courage. — Une dame traversait, mercredi, à la gare, la voie donnant accès au deuxième quai, lorsqu'arrivait le train de Valenciennes, à 7 h. 40.

La machine était près d'elle et elle allait infailliblement être écrasée, lorsque M. Aulot, homme d'équipe, n'écoutant que son courage, se précipita sur elle et la poussa sur le quai.

Ce brave agent glissa lui-même et faillit être victime de son dévouement.

Tous les voyageurs ont été vivement impressionnés par cette scène et la cette de laquelle la dame, heureusement sauvée, tremblait comme une feuille.

GOMMEGNIES. — **Vilains gamins.** — Dimanche dernier, dans le courant de la matinée, deux gamins de 12 à 16 ans, habitant le hameau de Sarlotton, s'amusaient à chercher des nids dans les pâtures. Soudain, se trouvant dans une propriété occupée par M. Raymond Harbonnier, il leur vint à l'idée de poursuivre une vache à lait qui s'y trouvait. La bête épouvantée sauta au travers d'une clôture de ronces, s'endommageant fortement le pis. Sur la réquisition du propriétaire, procès-verbal sera porté à la charge des délinquants.

SAINT-REMY-MAL-BATI. — Une rixe est survenue le samedi 11 juin, vers 7 heures 1/2 du soir, entre Lemaire Pierre, garde-sémaphore, et Dufour Vital, son voisin, tourneur en fer.

C'est à la suite de petites questions de service qu'arrive la rixe. Tous deux sont attachés à la Compagnie du Nord.

BERLAIMONT. — Le nommé Bourgeoin a été arrêté sous la prévention d'avoir attaqué la nuit M. le Receveur d'enregistrement pour le dévaliser. Il a été écroué à Avesnes.

VIEUX-MESNIL. — Le vendredi 10 juin, vers 10 heures du matin, un individu a tenté de voler chez Desse Jules, 62 ans, journalier audit lieu. Le voleur, surpris par la rentrée du propriétaire, lui demanda s'il n'avait pas vu de fraudeurs?

Puis il prit la fuite, laissant crever à Desse qu'il était douanier.

Le voleur avait déjà cassé un carreau à la fenêtre de derrière, mais elle est vissée et ne s'ouvre pas.

L'individu dont Desse a donné le signalement avait été vu rôdant la veille dans la région. Où était notre garde dont la perspicacité est cependant universellement reconnue?

WIGNEHIES. — **Série de procès-verbaux.** — Toute une série de procès-verbaux vient d'être dressée par la gendarmerie de Fourmies, à la suite de la plainte suivante :

M. Moreau Pierre-Joseph, 45 ans, journalier, demeurant rue des Ecoles à Wignehies, a déclaré que dans la soirée du 8 juin, il partit pour se faire raser en compagnie de Echetonne Désiré dit Le Zouave, âgé de 35 ans, journalier, demeurant rue Neuve, avec qui il travaille.

Il ajoutait que Echetonne était présent lorsque son patron lui avait versé la quinzaine, soit 17 fr. 10.

Tous deux se rendirent chez Echetonne, à qui sa femme remit, sur la demande, trente centimes pour qu'il paie au barbier; le partiret et buvent des chopes jusque vers minuit; à cette heure-là, ils étaient tous deux ébriétement ivres.

Le 9 juin, au matin, Moreau constatait qu'indépendamment des dépenses faites la veille, il manquait 15 fr. dans son portemonnaie.

La gendarmerie, espérant trouver la fissure par où les 15 francs avaient disparu, interrogea Echetonne, qui ne put la mettre sur la piste, aussi continue-t-elle son enquête.

Mais MM. Moreau et Echetonne, ayant fait connaître leur état d'ébriété aux gendarmes, ceux-ci leur dressèrent procès-verbal pour ivresse et procès-verbaux pour leur avoir donné à boire alors qu'ils étaient ivres à :

Mme veuve Cavrot-Degardin, cabaretière, rue Camille-Desmoulins, à Wignehies.

Meunier Albert, cabaretier, rue du Tertre;

Et à M. Frusier Charles, cabaretier, rue Camille-Desmoulins.

Au total cinq procès sans celui de l'ancien, et M. Moreau n'a toujours pas retrouvé ses quinze francs.

HAUTMONT

Les méfaits de l'alcool. — M. Delmée Charles-Auguste, 23 ans, tambourier, ayant fortement noce, exigea de son logeur, M. Chavatte, son carnet de paye et sa feuille d'immatriculation. Sur le refus de celui-ci, Delmée lança, à tort et à travers, une quinzaine de briques.

Quatorze carreaux furent cassés, dix chez Mme Degrelle, fort surpris de ce bombardement, quatre chez M. Chavatte, de plus deux châssis furent brisés et un panneau de porte enfoncé.

M. le commissaire, informé, fit appeler Delmée, qui, dégrisé, paya la casse, mais procès-verbal motivé fut dressé à sa charge.

Au pillage. — La chocolaterie d'Hautmont, sise rue de Beanfort, presque anéantie, était abandonnée depuis un an environ, était mise en coupe réglée par une bande de jeunes gens.

Informé du fait, M. le commissaire de police se transporta sur les lieux et constata que tous les carreaux de l'établissement étaient cassés, que les visiteurs indiscrets et indélicats avaient emporté tout ce qui leur avait paru avoir quelque valeur.

Après enquête, ce magistrat, certain de la culpabilité de nombreux enfants et jeunes gens de 7 à 18 ans, verbalisa contre eux et mit en état d'arrestation Du Tré Emile-Adrien, dit le *Petit Blanc*, âgé de 15 ans, manœuvre, contre qui divers méfaits ont été relevés.

Un arrêté d'expulsion a été notifié par la gendarmerie, à la nommée Charlier Caroline, femme Heins, ménagère qui a habité Hautmont, rue de Gratlière, chez Mme veuve Menère. Elle avait été condamnée pour vol.

Plainte pour coups. — La dame Adam Marie-Thérèse, ménagère à Hautmont, rue de la Cavée, a porté plainte contre le fils de son propriétaire, Larose Léon, qui lui aurait porté des coups de poing.

Entraves au travail et rixe. — Le 12 juin, dans la matinée, un ouvrier briquetier ivre, Denhaese Pierre, 21 ans, au service de M. Piret, entrepreneur, a cessé son travail à la briqueterie et a voulu empêcher des camarades de travailler.

M. Piret s'est rendu sur les lieux et l'affaire n'a été arrangée qu'après une rixe entre cet ouvrier, l'entrepreneur et un mouleur nommé Martel, venu de la Belgique (Frameries), et retourné dans son pays. Piret est blessé à la main, Denhaese à la tête.

Contraventions ont été relevées à la charge de :

1° Charlier Marie, femme Jeneaux, 36 ans, cabaretière, rue Sainte-Anne, pour mauvaise tenue de livres de logeurs.

2° Clerbois Luc, 21 ans, premeur, rue de la Boulonnerie et Vandermeulen Richard, 23 ans, garçon boulanger, rue de la Gare, pour ivresse publique et manifeste.

3° Jeoffroy Julien, cabaretier, 22, rue Wincart, pour fermeture tardive de son établissement dans la nuit du 12 au 13.

Procès-verbal a été dressé, le 14 juin, à la charge de Cardy Maurice, menuisier à Neuf-Mesnil, et son camarade Decoste Emile, qui descendaient la rue Victor-Hugo, près du pont de Gratlières, à fond de train, sans agiter la sonnette de leurs vélos.

Arrestation. — Pendant la nuit du 12 au 13 juin, le nommé Cazier Paul, journalier, arrivé à Hautmont le 12, en pension chez Dietz, rue de Gratlières, a été victime d'un vol de 6 fr. 50.

Un camarade qui couche dans la même chambre a remarqué cette nuit là un homme qui marchait à tâtons le long du mur. Les soupçons se sont portés sur un pensionnaire Claes Gustave, qui ayant emprunté de l'argent le veille (2 francs), changeait la 13 une pièce de 5 fr. et payait à boire aux camarades. Il avait déjà pris son compte à l'usine et se disposait à passer la frontière lorsque la gendarmerie l'arrêta le 14. Il a avoué son vol.

UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement l'enrouement, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, la fatigue de la voix, les angines, faites usage des Tablettes du Dr Vatel : quelques jours de traitement suffisent.

Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée contre mandat de 1 fr. 25, adressé à M. Berthiot, pharmacien de 1re classe, rue des Lions, 14, à Paris.

FEUILLETON N° 38

LES MICROBES

Par Roger des Fourniels

— Vous ne prenez pas la bonne route, lui répondit le bas-breton auquel il s'adressait. On peut bien y aller par là, mais à Conlo, je ne sais pas si vous pourrez passer, allez donc par le Vincin, par là, vous êtes sûr d'arriver.

Le jeune homme prit la route qu'on lui indiquait, aperçut, en passant, le grand et le petit Conlo qui ne ressemblaient plus à ce qu'ils étaient autrefois, et que le bon M. de Pontbrun sût à peine reconnu; puis il traversa les bois du Vincin, continua tout droit jusqu'à Bourgerel, et là, questionna encore.

— C'est par la route à gauche qu'il faut passer, les Quatre-Vents sont là-bas, entre Penbock et Roguédas, sur le sommet de la falaise.

En effet, après quelques minutes de marche, Henri de Blinois aperçut, perché sur un tertre dénudé, l'habitation des d'Albert.

Le cœur lui battait bien fort!

Il allongea le pas.

La maison faisait face à la mer. Lorsqu'il tourna le mur du jardin, il rencontra Mathurine.

— M. et Mme d'Albert sont-ils chez eux? lui demanda-t-il.

— Madame y est, répondit la vieille bonne, mais mademoiselle et monsieur ont profité du beau temps pour aller faire un tour dans le Morbihan.

— Comment, ils ne sont pas ici? reprit Henri, très désappointé.

— Oh! ils ne tarderont pas à rentrer, il ne fait pas chaud sur l'eau, et dès que le soleil descendra ils reviendront.

— Vous en êtes sûre, au moins?

— Bien entendu. Du reste, ils ne sont pas bien loin; tenez, voyez-vous là-bas l'île d'Arz?

Henri jeta les yeux sur le Morbihan, le spectacle était réellement grandiose.

Dans les eaux bleues du golfe, les îles nombreuses émergeaient comme autant de bouquets de verdure, les goëlands et les mouettes décrivaient au-dessus des flots d'immenses arabesques, des barques se croisaient en tout sens, et tout au fond de l'horizon, on apercevait Port-Novalo et les vagues écumeuses de l'Océan.

— Il y a tant d'îles, répondit le lieutenant, que je ne sais vraiment pas quelle est celle que vous appelez l'île d'Arz.

— C'est la première, cette grande terre toute verte; l'autre, à côté, c'est l'île aux Moines. Eh bien! entre les deux, voyez-vous cette voile blanche? la plus blanche de toutes..

— Oui, parfaitement!

— C'est la chaloupe que monsieur a achetée avant-hier; ils ont voulu voir si elle filait bien sous le vent et ils ont profité de la première belle journée.

— Voulez-vous dire à Mme d'Albert que M. de Blinois la prie de vouloir bien le recevoir.

— Ah! c'est vous qui êtes M. Henri? Entrez donc, monsieur, entrez donc; Madame sera pour sûr bien contente de vous voir; mais cette pauvre mademoiselle, ça va joliment la contrarier!... Alors vous ne faites que d'arriver, ils vous attendaient bien ces jours, mais ils pensaient que ce serait pour la semaine prochaine... Vous aurez pu partir plus tôt, sans doute.

Tout en bavardant, Mathurine était revenue sur ses pas, et avait introduit Henri dans le petit salon du rez-de-chaussée où brûlait un bon feu.

— Je vais prévenir Madame, dit-elle!

Quelques minutes plus tard, Mme d'Albert rejoignait son futur gendre.

— Comment, vous avez déjà quitté Paris? lui dit-elle. Je ne m'attendais pas à vous arrivée aussi rapide, remarquez bien que je ne m'en plains pas, la surprise est on ne peut plus agréable!

— Vous êtes mille fois trop bonne, madame, de le penser, et de vouloir bien me le dire!...

— Mon mari et ma fille sont en mer! Mais ils rentreront bientôt... je pense...

— Je viens de l'apprendre.

— Et comment avez-vous fait pour nous rejoindre aussi vite?

— Je n'ai qu'une permission de huit jours mais comme ma sœur a obtenu de rester à Vannes; dès que j'ai su que ma permutation était chose certaine, je n'ai pas voulu...

— C'est fait, madame.

— Vous avez vu Vannes?

— Toute la matinée!

— Et vous n'avez pas été trop effrayé?

— Comme je le disais ce matin à M. d'Aubrais, avec lequel je permute, ce n'est pas Vannes qui m'attire.

— Et vous ne me parlez pas de